



URBANIMMERSIVE ANNONCE LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC FINACCÈS CAPITAL ET PROPOSE UN PROJET DE PLACEMENT D'UNITÉS

LAVAL, QUÉBEC, le 22 novembre 2017 — Urbanimmersive Inc. (« Urbanimmersive », ou la « Société ») (TSX CROISSANCE : UI), la plateforme de contenu marketing immobilier, est heureuse d'annoncer la signature d'un partenariat de trois ans avec Finaccès Capital pour le financement de la solution de paiement par ligne de crédit intégrée à la plateforme d'Urbanimmersive ainsi qu'un projet de placement d'unités.

Accord de partenariat avec Finaccès Capital

Le 21 novembre 2017, Urbanimmersive a conclu un accord de partenariat de trois ans (le « Contrat ») avec Finaccès Capital, une société de financement à court terme, pour le financement de la solution intégrée de paiement par ligne de crédit d'Urbanimmersive (la « Solution »). La Solution s'est avérée être une caractéristique stratégique et essentielle dans la croissance et le développement du programme d'affiliation de la Société, comme l'entente avec ID-3, récemment annoncée, GraphicID et autres. La Solution offre aux partenaires affiliés d'Urbanimmersive la possibilité de continuer à offrir des termes de paiement commercial habituels, facilitant ainsi la transition de toutes leurs transactions de services vers la plateforme de contenu marketing d'Urbanimmersive. La Solution s'est également avérée être un élément différenciateur efficace pour la commercialisation de la plateforme d'Urbanimmersive, aidant à attirer et fidéliser les utilisateurs, par opposition aux plateformes de pigistes qui n'offrent que des systèmes de paiement par carte de crédit.

La Solution offre la même flexibilité que celle d'un système de paiement par carte de crédit standard, à l'exception du fait qu'elle soit uniquement disponible pour les services vendus et facturés via la plateforme d'Urbanimmersive. Urbanimmersive facture aux utilisateurs de sa Solution un intérêt mensuel moyen de 2 % (24 % annuellement) sur le solde de paiement.

Le programme d'affiliation d'Urbanimmersive est proposé aux fournisseurs de contenus visuels prêts à utiliser la plateforme de marketing de contenu d'Urbanimmersive pour 100 % de leurs transactions commerciales immobilières avec des clients existants et futurs.

« Cet accord donne à Urbanimmersive la possibilité d'engager des discussions avec de nouveaux partenaires affiliés potentiels avec la certitude que nous serons en mesure de soutenir leurs conditions de paiement habituelles lors du transfert de leurs transactions clients sur notre plateforme. Finaccès Capital possède une forte expertise dans le domaine du financement immobilier et a également la capacité de soutenir des financements de plusieurs millions de dollars si cela s'avère justifié et nécessaire par le succès des programmes d'affiliation d'Urbanimmersive », a déclaré Ghislain Lemire, président-directeur d'Urbanimmersive.

Selon les termes du Contrat, Urbanimmersive partagera avec Finaccès Capital les revenus générés par les intérêts mensuels facturés sur les soldes de paiement. Finaccès Capital donnera accès à la Société à une première tranche de 350 000 \$ à la signature de la convention, sous réserve d'une augmentation de ce montant en fonction des résultats obtenus par les besoins de croissance de la Solution d'Urbanimmersive. La clôture de l'entente et l'accès à la première tranche sont conditionnels à la réalisation d'un financement minimum par actions d'une valeur de 500 000 \$ par la Société.

Placement d'unités

Urbanimmersive a également annoncé aujourd'hui avoir fait viser un prospectus simplifié provisoire (le « prospectus provisoire ») à l'occasion d'un projet de placement d'unités (les « unités ») par voie de prospectus simplifié, au prix de 0,125 \$ chacune (le « prix d'offre »), censé rapporter un produit brut minimal de 500 000 \$ et un produit brut maximal de 1 250 000 \$ (le « placement »). Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription (un « bon de souscription ») dont l'exercice permet de souscrire une action ordinaire moyennant 0,25 \$ pendant 24 mois après la clôture du placement.

Une convention de placement pour compte prévoyant la réalisation du placement moyennant des efforts commercialement raisonnables sera conclue avec Leede Jones Gable Inc. (le « placeur »).

La Société a également accordé au placeur une option de surallocation qu'il peut exercer à son appréciation dans les 30 jours suivant la clôture du placement, en totalité ou en partie, et qui lui permet d'acheter au prix d'offre un nombre supplémentaire d'unités égal à au plus 15 % des unités vendues à l'occasion du placement.

En contrepartie des services qu'il fournit dans le cadre du placement, le placeur recevra une rémunération en argent et en options non cessibles lui permettant d'acheter au prix d'offre des unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

La Société a l'intention d'affecter le produit net tiré du placement au financement d'initiatives de marketing, à la maintenance de la plateforme de base et au développement de nouvelles fonctionnalités de première ligne, entre autres activités.

Le placement est assujéti aux conditions usuelles et à l'obtention de toutes les approbations requises des autorités de réglementation, notamment à celle de la Bourse de croissance TSX. Il devrait clore à une date dont conviendront mutuellement la Société et le placeur. La Société ne peut pas confirmer le moment où se terminera le placement, ni sa taille et ses conditions réelles.

Le prospectus provisoire contenant une information importante au sujet du placement et des unités a été déposé en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. On peut s'en procurer un exemplaire sur le site Web de SEDAR au www.sedar.com ou auprès du placeur au 514 904-0185. Aucune souscription ou offre d'achat des unités ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif.

Les titres visés par les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou d'une loi sur les valeurs mobilières d'un État américain, et ils ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'inscription ou d'une dispense des obligations d'inscription de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat, des titres offerts par le présent prospectus aux États-Unis, dans une province ou un territoire du Canada ou ailleurs. Il n'y aura aucune vente des titres là où pareille offre de vente, sollicitation d'une offre d'achat ou vente est interdite.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué.

À propos de Finaccès

Finaccès Capital est une société spécialisée dans le financement court terme pour la PME québécoise. Le principal véhicule de financement de Finaccès est l'affacturage. Finaccès Capital est détenue à 100% par des entrepreneurs québécois comptant plusieurs années d'expérience en financement et en gestion.

À propos d'Urbanimmersive

Urbanimmersive est une solution en ligne de contenu marketing destinée aux professionnels de l'immobilier. L'entreprise met en relation les professionnels de l'immobilier, les photographes et les langagiers (rédacteurs, réviseurs et traducteurs) dans le but de simplifier et d'optimiser tout le processus de production de contenu marketing original. Urbanimmersive permet à ses clients de maximiser leur investissement en marketing tout en augmentant leur productivité, leur compétitivité, leur visibilité sur le web, l'engagement des consommateurs envers leur marque de commerce et ultimement, leurs revenus.

Mise en garde relative aux déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont de nature prospective et, à ce titre, sont assujetties à divers risques et incertitudes. De telles déclarations portent notamment sur la réalisation du placement et le moment où il se terminera, la conformité des conditions du placement à la description qui en est faite dans le présent communiqué, le succès du placement, l'obtention des approbations requises des autorités de réglementation (y compris celle de la bourse), le produit net tiré du placement, l'emploi par la Société du produit net tiré du placement, les résultats des activités exercées au moyen de ce produit net et les perspectives de la Société en ce qui concerne l'amélioration de ses résultats d'exploitation. Toutes ces déclarations sont nécessairement assujetties à des risques et à des incertitudes, dont certains sont de portée et de nature significatives. Ces incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des renseignements figurant aux présentes. Rien ne garantit que les déclarations prospectives se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Ces déclarations prospectives ainsi que toutes les déclarations prospectives écrites ou verbales ultérieures sont fondées sur les estimations et les avis de la direction en vigueur aux dates auxquelles elles ont été faites et sont présentées entièrement et expressément sous réserve de la présente mise en garde. La Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives si les circonstances ou encore les estimations ou les avis de la direction changent. Pour plus de détails sur certains facteurs de risque et hypothèses, les lecteurs sont invités à se reporter au dernier rapport de gestion de la Société déposé auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date des présentes. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives.

Pour plus de renseignements :

Urbanimmersive inc.

Ghislain Lemire

Président et chef de la direction

514 394-7820, poste 202

ghislainlemire@urbanimmersive.com

www.urbanimmersive.com